



**Chambre
de la sécurité
financière**

Avis d'entrée en vigueur

Entrée en vigueur du Règlement 2019 modifiant le Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière

AVIS EST DONNÉ que, le 22 mai 2019, est entrée en vigueur le Règlement 2019 modifiant le Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière.

[Cliquez ici](#) pour accéder au Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière modifié par ce Règlement 2019 de modification (en vigueur le 22 mai 2019) et [cliquez ici](#) pour prendre connaissance des modifications approuvées.

Mme Nancy De Bruyn
Secrétaire